



**GRAND CHAMBERY**  
**Direction de l'urbanisme**  
Service Planification  
106 allée des Blachères  
CS 82618  
73026 CHAMBERY cedex

A La Thuile  
Le 12/03/2024

**Objet : PLUi HD de Grand Chambéry : modification n°4**

Madame, Monsieur,

Nous avons bien réception le projet de modification n°4 du PLUi HD de Grand Chambéry. Conformément à l'article L 153-40 du code de l'urbanisme, vous trouverez ci-après nos observations :

- **Passage de Ap vers A**

L'éleveur caprin concerné est propriétaire de la parcelle C827 et C 860, et non pas de la parcelle C24, le passage de Ap vers A doit donc s'opérer sur les terrains dont il a la pleine propriété.

De plus, nous rejoignons l'avis du PNR des Bauges, à savoir la parcelle C24 est une prairie pâturée et fauchée, le secteur doit donc être préservé de l'urbanisation.

Cette modification n'ayant d'intérêt que pour l'exploitant, nous vous remercions par avance de votre compréhension.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

M. POITOU Jean-François  
Maire

